



# Demande de permis d'agrandissement d'une habitation résidentielle

Coût 157.50\$

Ceci constitue une **demande d'étude du dossier** en vue de l'obtention d'un permis. Nous vous prions donc de bien remplir ce formulaire avec le maximum de précision et en conformité avec les normes municipales. **Veillez prendre note qu'il est interdit de commencer les travaux de construction avant que le permis ne soit émis. Les paiements des frais du permis ne sont pas une autorisation pour débuter les travaux. Le paiement s'effectuera au début de la demande.**

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS	cochez les éléments joints à la demande
<b>1. Plan de construction à l'échelle conforme au Code national du Bâtiment du Canada</b> -Plans, élévations, coupes de mur et détails. Les matériaux de finition extérieure devront s'harmoniser avec le bâtiment principal.	<input type="checkbox"/>
<b>2. Plan d'implantation à l'échelle indiquant :</b> -La localisation du/des bâtiment(s) existant(s) et projeté(s) avec les marges de recul (distance) des quatre cotés (voir normes A)	<input type="checkbox"/>
<b>3. Plan de l'installation septique (2 copies).</b> L'ajout d'une chambre doit obligatoirement être précédé d'une nouvelle certification de conformité signée par un Ingénieur ou par un Technologue.	<input type="checkbox"/>
<b>4. Rapport d'un ingénieur en cas de mouvement de masse le cas échéant.</b>	<input type="checkbox"/>

**Attention : le fait de ne pas inclure un des documents entraînera des délais dans l'étude de votre dossier.**

## NORMES A

NORMES D'IMPLANTATION DU BÂTIMENT	Minimum de distance requis	
	mètres	pieds
Distance du bâtiment projeté aux différents éléments suivants :		
de la ligne de propriété en façade d'un chemin public ou privé	12	40'-0"
ou de la ligne de propriété en façade des routes 309 et 315	35	115'-0"
de la ligne de propriété à droite	5	16'-4"
de la ligne de propriété à gauche	5	16'-4"
de la ligne de propriété arrière	5	16'-4"
élément épurateur	5	16'-4"
fosse septique	1.5	5'-0"
de tous cours d'eau	15	*50'-0"

*Note\* : Tout aménagement, coupe de bois, terrassement, tout travaux sont interdits dans la marge de 15 mètres en bordure des lacs et des cours d'eau.*

*Ceci n'est qu'une partie de notre réglementation. Veuillez communiquer avec le service d'urbanisme pour plus d'information.*

RÉFÉRENCES OBLIGATOIRES		
Identification du requérant		
Nom(s) du/des propriétaire(s) :		
Adresse :	Ville :	Code postal :
Téléphone résidence :	Téléphone cellulaire :	
Téléphone travail :	Courriel :	

Identification de l'entrepreneur général		même que « requérant » <input type="checkbox"/>
Nom de l'entreprise :	Nom du responsable :	
Adresse de l'entreprise :	Ville :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :	Téléphone cellulaire :
Courriel :	No RBQ :	

DIMENSIONS IMPORTANTES DE L'AGRANDISSEMENT		
Superficies et hauteurs	Superficies	Hauteurs
Sous-sol		
Rez-de-chaussée		
1 <sup>er</sup> étage		
Garage (si attaché à la résidence)		
Résidence totale		

FINITIONS DE L'AGRANDISSEMENT								
Finition extérieure :	Pierre	Brique	Bois	Vinyle	Acrylique	Canexel	Couleur	Autre finition
Avant :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Arrière :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Côté droit :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Côté gauche :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Finition du toit :	Bardeaux d'asphaltes			Tôle		Autre		
Toiture	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>				

Finition intérieur :	Planchers (bois, céramique etc...)	Plafonds (gypse, bois, etc...)	Murs (gypse, bois etc...)
Sous-sol :			
Rez-de-chaussée :			
Étage :			

BALCON, PATIO, GALERIE, MARQUISE			
Type (patio, balcon, galerie etc...)	Grandeur	Couverture (oui ou non)	Emplacement (avant/arrière/latéral)

CHAUFFAGE	
Type de chauffage :	_____
Foyer et/ou poêle :	Préfabriqué <input type="checkbox"/> briques <input type="checkbox"/> pierres <input type="checkbox"/> autres _____
Cheminée :	Préfabriquée <input type="checkbox"/> briques <input type="checkbox"/> pierres <input type="checkbox"/> autres _____
Combustible :	Bois <input type="checkbox"/> gaz <input type="checkbox"/> huile <input type="checkbox"/>
Emplacement :	Avant <input type="checkbox"/> arrière <input type="checkbox"/> central <input type="checkbox"/> latéral <input type="checkbox"/> non-défini <input type="checkbox"/>

ÉCHÉANCE			
Date prévue de début des travaux :		Nombre de logement(s) :	
Date prévue de fin des travaux :		Nombre de chambres :	
Coût des travaux :		Nombre d'étages :	

Je \_\_\_\_\_ soussigné, déclare que les renseignements ci-hauts donnés, sont exacts et que si le permis demandé m'est accordé, je me conformerai aux règlements d'urbanisme applicables et aux lois pouvant s'y rapporter. Signé en duplicata à la municipalité de L'Ange-Gardien ce (date) : \_\_\_\_\_

Signature du requérant : \_\_\_\_\_

La Municipalité a un délai de trente (30) jours de la date où la demande est jugée **complète** pour émettre un permis de construction.

Tout changement pendant la construction doit être clairement indiqué sur des plans tels que construit à déposer à la Municipalité.

Tout bâtiment que l'on a commencé d'ériger doit être complètement terminé à l'extérieur, conformément aux plans soumis et approuvés, en deçà d'une période de **douze (12) mois** à compter de la date de la délivrance du permis.

Veuillez communiquer au **(819) 986-7470 poste 225** lorsque les travaux seront complétés.